



**À TOUT INTÉRESSÉ
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE
NUMÉRO 124-2010**

Prenez avis que le 4 juin 2018, dans la salle des délibérations du conseil, située à l'hôtel de ville, au 2, place de l'hôtel de ville, se tiendra à compter de 19h, une séance du conseil municipal de la municipalité de Frelighsburg, au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure suivante:

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE :

La dérogation mineure vise à rendre conforme la construction d'un pavillon au Camp Garagona, dans la marge avant des 13.51 mètres réglementaire, aux dispositions du règlement de zonage 124-2010, concernant la grille des usages et normes qui stipule que la distance de la marge avant pour un bâtiment de nature communautaire doit être de 20 mètres.

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ

Propriétaire : Les Maisons Butters Inc.
Adresse : 23, chemin Garagona, Frelighsburg
Lot no. 303 du cadastre de la paroisse de Saint-Armand Est

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal, relativement à cette demande.

**DONNÉ À FRELIGHSBURG CE DIX-SEPTIÈME JOUR DU MOIS DE MAI
DEUX MILLE DIX-HUIT.**

Anne Pouleur
Directrice Générale
Secrétaire-trésorière

